

Livret des Études

Master

**1
2**

MEEF - Second degré
Espagnol

2017
2018

UFR Lettres et Langues



lettres.univ-tours.fr

SOMMAIRE

I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues	p. 1-2
II- Présentation générale des études	p. 3-6
A- Le déroulement de l'année universitaire	p. 3
L'inscription administrative et l'inscription pédagogique	p. 3
Les examens	p. 3
B- Le système LMD	p. 3-4
B1- Les diplômes	p. 3
B2- Le schéma type d'un diplôme	p. 4
B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture	p. 4
B4- Le MOBIL	p. 4
C- Les stages	p. 5
D- Les certifications nationales	p. 5-6
D1 – Le Certificat Informatique et Internet (C2I)	p. 5
D2 – Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES)	p. 6
E- La mobilité étudiante	p. 6
F –Les Clés de la réussite	p. 6
III- Les études de Master MEEF - Parcours Espagnol	p.7-38
- Présentation du département	p. 8
- Présentation du Master	p. 9
- Organisation des études	p.10
- Modalités de contrôle des connaissances	p.10
- Normes de présentation du mémoire et soutenance	p. 11
- Maquettes du Master 1 & Master 2 + Modalités de Contrôle de Connaissances	p.12-19
- Descriptif des enseignements	p. 20-25
- Programmes et bibliographies indicatives	p. 26-32
- Concours du CAPES 2018	p. 33-34
- Règles de passage de l'Université François Rabelais	p. 35-36
- Règlement des Etudes et des Examens pour le Régime RSE	p. 37
IV- Calendrier universitaire	p. 38

I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de **40** membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 25 500 étudiants inscrits en 2016-2017 dont **3100** à l'UFR Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **24** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité :

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements et filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48 - RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr anita.lerat@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Espagnol - Portugais	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr augustine.semEDO@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58 - RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64 - RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23 - RDC	dominique.moreau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Spécialisations</u> F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Parcours</u> P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58 - RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
	Bureau 207 - 2eme étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire. Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet de justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 3 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et de faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► **Régime particulier**

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (*par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 22 septembre 2017**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

B1- Les diplômes

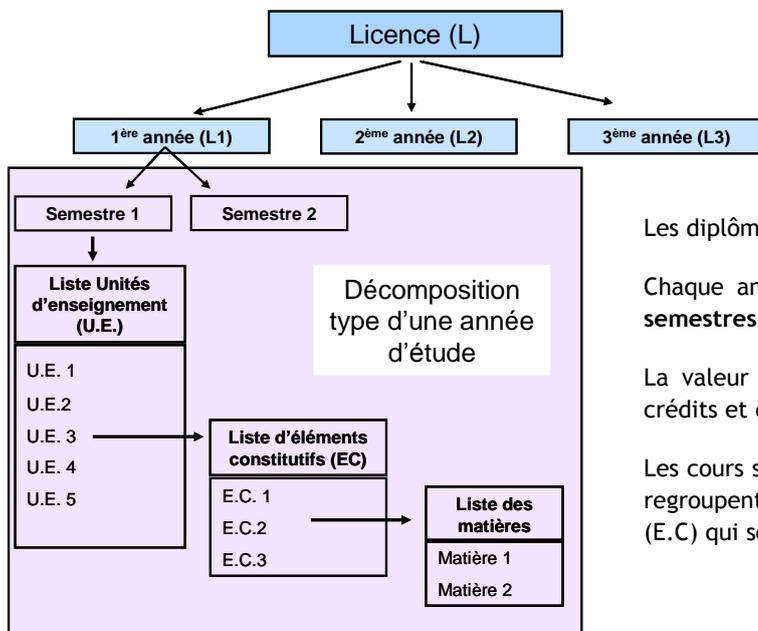
■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

B2- Le schéma type d'un diplôme



Les diplômes sont composés d'années d'études.

Chaque année d'études est ensuite décomposée en deux semestres.

La valeur en crédits européens d'un semestre est de 30 crédits et donc une année d'études vaut 60 crédits.

Les cours sont répartis en unités d'enseignements (UE) qui regroupent des éléments pédagogiques (EP) ou constitutifs (E.C) qui se décomposent en matières.

B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture : une unité d'enseignement particulière

Cette unité d'enseignement spécifique est **OBLIGATOIRE**. Elle a une valeur de 3 crédits européens et concerne les semestres 2 à 6 de la licence. L'objectif de cet enseignement est : d'acquérir des compétences complémentaires (*Professionalisation*), découvrir de nouveaux enseignements, préparer les certifications nationales (*Certification en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES, Certificat Informatique et Internet :c2i*), valider un parcours (*Ex : développement durable ou préparation aux métiers de l'enseignement*). Les UEO permettent également de conserver une LV2 ou d'augmenter le volume horaire en LV1 dispensé pour chaque semestre.

Le défaut d'inscription ou une absence à l'examen de cette unité d'enseignement d'ouverture entraîne, comme pour tout autre type d'unité d'enseignement de votre année d'étude, un ajournement aux examens.

Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants en double cursus au sein de l'Université. Renseignements sur le site internet ou auprès de votre scolarité.

La liste des UEO et leur descriptif sont consultables à partir du 4 septembre 2017

sur le www.univ-tours.fr Rubrique Formations – UE d'Ouverture

B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (*connaissance des cursus, débouchés et métiers*) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

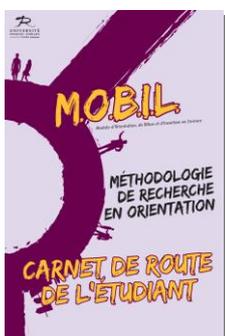
- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 6),
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conférence métier, visite d'entreprise,... Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec

exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE. **Il permet également de réaliser des stages.**



C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou en choisissant certaines UEO (stage, découverte du milieu scolaire).**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3^{ème} année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

- ▶ **Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1**

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le www.univ-tours.fr/formations/C2I





► Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Ces certifications vous permettent de justifier de vos compétences en informatique ou en langue.

Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrées, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le www.univ-tours.fr/formations/CLES

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

► **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

► **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

Vous pouvez bénéficier d'aides financières

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : internat@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes », « Être plus performant au moment des examens »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr



FILIERE ESPAGNOL

MASTER MEEF second degré
Métiers de l'enseignement, l'Education et la formation

Parcours Espagnol

DEPARTEMENT D'ESPAGNOL ET DE PORTUGAIS

3, rue des Tanneurs - B. P. 4103 - 37041 TOURS Cedex 1 - Bureaux 5, 7, 10, 11, 13 (rez-de-chaussée)
Téléphone : 02.47.36.65.89 ou 02.47.36.66.62

Chef du Département : Madame Gloria BOSSÉ-TRUCHE (gloria.bosse@univ-tours.fr)
Bureau 07 - Tél. : 02.47.36.67.88

Secrétariat d'Espagnol : Madame Marie CECCALDI (marie.ceccaldi@univ-tours.fr)
Bureau 08 - Tél.: 02.47.36.65.89 (L1-L3, Master MEEF)

et Madame Augustine SEMEDO (augustine.semedo@univ-tours.fr)
02.47.36.66.62 (L2, Master Recherche)

Horaires d'ouverture aux étudiants :

Lundi de 13h30 à 16h30, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 et vendredi de 9h à 11h30

ENSEIGNANTS

Linguistique :

Yékaterina GARCIA MARKINA: yekaterina.garcia@univ-tours.fr

Langue, Littérature et Civilisation de l'Espagne du Siècle d'Or :

Gloria BOSSÉ-TRUCHE : gloria.bosse@univ-tours.fr

Juan Carlos GARROT: juan.garrot@univ-tours.fr

Langue, Littérature et Civilisation de l'Espagne Contemporaine :

Christophe DUBOIS : christophe.dubois@univ-tours.fr

Fausto GARASA: fausto.garasa@univ-tours.fr

Patricia MAUCLAIR : mauclair.poncelin@univ-tours.fr

Marie Hélène SOUBEYROUX : marie-helene.soubeyroux@univ-tours.fr

Langue, Littérature et Civilisation de l'Amérique Hispanique :

Gersende CAMENEN: gersende.camenen@univ-tours.fr

Alfredo GOMEZ-MULLER : alfredo.gomez-muller@univ-tours.fr

Angelica GOMEZ MULLER : angelique.gomez-muller@univ-tours.fr

Sophie LARGE : sophie.large@univ-tours.fr

Céline RABIN-RICHARD: celine.rabin-richard@univ-tours.fr

Charlotte ROUSSEAU: charlotte.rousseau@univ-tours.fr

Mónica ZAPATA : monica.zapata@univ-tours.fr

Langue Orale :

Raquel CARRION COLLADO (Espagne) : raquel.carrion@univ-tours.fr

Carlos CUESTA RUEDA (Espagne) : carlos.cuesta@univ-tours.fr

Ana FORERO (Colombie) : ana.forero@univ-tours.fr

Héctor GARCIA QUINTANA (Cuba) : hector.garcia@univ-tours.fr

Idaira GONZALEZ LEON (Espagne) : idaira.gonzalez@univ-tours.fr

Filière LEA:

Lionel BAR (Amérique latine) : lionel.bar@univ-tours.fr

José Maria LOPEZ CASADO (Espagne): jose.lopez@univ-tours.fr

Filière Juristes/Linguistes :

Jorge CAGIAO : jorge.cagiao@univ-tours.fr

Manuel TORRELLAS CASTILLO: manuel.torrellas@univ-tours.fr

Portugais :

Florent KOHLER (Brésil) : florent.kohler@univ-tours.fr

Kelaine AZEVEDO (Brésil) : kelaine.azevedo@univ-tours.fr

N.B. : Le Chef du Département et les enseignants reçoivent les étudiants sur rendez-vous. Prendre rendez-vous par mail.

PRESENTATION DU MASTER MEEF

Responsable de la mention MEEF et Responsable des MEEF second degré pour l'Espé Centre-Val-de-Loire :

Olivier Carrillo (olivier.carrillo@univ-tours.fr)

Responsable du Master MEEF Parcours Espagnol :

Marie-Hélène Soubeyroux (marie-helene.soubeyroux@univ-tours.fr)

Coordonnatrice pour l'Espe (Centre de Fondettes) :

Geneviève Feuillâtre (genevieve.feullatre@univ-tours.fr)

Le Master MEEF, parcours Espagnol est structuré en 5 blocs qui sont en interaction constante :

- Un **bloc disciplinaire** (en lien avec les programmes scolaires) visant à la maîtrise des savoirs spécifiques afin de les transmettre dans l'acte d'enseignement.
- Un **bloc didactique** dont l'objectif est la maîtrise des concepts clés dans la didactique de la discipline enseignée, l'épistémologie et l'histoire de la discipline, la conception et la mise en œuvre de situations d'enseignement et d'apprentissage, l'acquisition de compétences ayant trait à l'évaluation des élèves, à l'organisation du groupe classe, à l'intégration de l'usage des outils numériques, en référence au C2i2e.
- Un **bloc recherche** qui a pour objet d'initier aux méthodes de la recherche universitaire, aux problématiques de la recherche articulées entre le disciplinaire et la didactique en vue d'acquérir les compétences méthodologiques indispensables pour l'acquisition et l'approfondissement des compétences enseignantes et pour l'élaboration du mémoire professionnel.
- Un **bloc contexte et conditions d'exercice du métier** (commun aux différents parcours). L'objectif est de donner à l'étudiant les éléments lui permettant de passer du statut d'étudiant à celui d'enseignant (Connaissance du système éducatif et de ses acteurs / Politique éducative : débats et questions. Processus d'apprentissage des élèves / Diversité des publics, et en particulier des situations de handicap. Processus d'orientation et d'évaluation des élèves. Prévention des violences scolaires / Laïcité / Lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme).
- Un **bloc mise en situation professionnelle** : ce bloc est en relation avec les 4 autres et il est destiné à établir la cohérence de l'ensemble de la formation à partir des stages d'observation et de pratique accompagnée et des analyses pratiques.

La maquette est construite en tenant compte de ces 5 blocs et propose une formation articulée en différentes Unités d'Enseignement sur les 4 semestres du master.

La formation proposée permet d'acquérir un haut niveau de compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant, spécialiste en langue, cultures et littératures hispaniques, à travers les enseignements théoriques et l'expérience pédagogique. En effet, le cursus de Master intègre les stages qui se déroulent au cours des 4 semestres, suivant une périodicité et des modalités différentes.

Organisation des stages :

M1 :

S1 : Stage d'observation et de pratique accompagnée de deux semaines dans le même établissement à l'issue duquel l'étudiant doit être en mesure de confirmer son choix d'orientation ou d'envisager une réorientation.

S2 : Deux semaines de stage de pratique accompagnée : découverte et mise en œuvre de situations d'enseignement de l'espagnol, gestion de la classe.

Un stage d'ouverture à placer pendant l'année. Il peut être concentré sur une semaine ou bien être effectué au cours de l'année universitaire. Il est très fortement conseillé de l'effectuer en Espagne.

M2 :

L'**étudiant admis au concours** est fonctionnaire stagiaire et assure son enseignement (9h) en complète responsabilité. Un tuteur (enseignant dans un établissement scolaire) **et** un formateur de l'ESPE suivront le stagiaire, l'accompagneront dans l'acquisition des compétences professionnelles **et** le guideront dans l'analyse réflexive sur son travail.

Étudiants non admis au concours :

- Les admis en M2 mais non admis au concours peuvent :
 - envisager une réorientation, suite à un entretien avec l'équipe pédagogique.
 - ou suivre les cours du master MEEF (M1) et effectuer des stages différents de ceux des admissibles (Master 2 en deux ans).
 - ou suivre les cours du master MEEF (M2) et effectuer les « stages filés » tout au long de l'année.

Les enseignements disciplinaires sont répartis en 4 UE fondamentales :

- Langue, Littérature, Civilisation, Arts visuels. Ils sont reconduits chaque semestre avec des programmes différents et renouvelés (cf. tableau des programmes de MASTER MEEF).
- L'UE Recherche a pour objectif de guider l'étudiant dans l'acquisition de compétences nécessaires à l'élaboration du Mémoire professionnel qui donnera lieu à une soutenance à l'issue du M2.
- L'UE Didactique vise, dans ce domaine spécifique, à la formation des futurs enseignants en articulant les contenus disciplinaires, la réflexion didactique et l'acte pédagogique.

La base pédagogique est de 12 semaines de cours pour chaque semestre.

Il existe deux régimes de contrôle de connaissances :

1 - LE REGIME GENERAL (contrôle continu et examens)

La **présence en cours est obligatoire**. En cas d'absences injustifiées répétées dans une matière, l'étudiant est déclaré « défaillant » à l'Élément constitutif (EC), ce qui se traduit par une absence de calcul des résultats aussi bien à l'UE qu'au semestre. La **présence aux contrôles et aux examens est obligatoire**.

2 – LE REGIME SPECIAL D'ETUDES (voir aussi dans présentation générale de l'Université).

Il est réservé aux étudiants qui justifient de 400h minimum de travail pendant l'année scolaire (200h par semestre) ou de 160h pendant l'année universitaire s'ils sont enseignants ; ce régime s'applique aussi aux personnes chargées de famille, étudiants effectuant le service national, handicapés, étudiants inscrits en double cursus, sportifs de haut niveau et étudiants élus à l'un des trois conseils de l'Université ou au Conseil d'Administration du CROUS. Les étudiants salariés peuvent opter pour le **contrôle continu ou l'examen terminal** (dans ce cas, pour les enseignements évalués en contrôle continu, les étudiants salariés seront convoqués pour le dernier contrôle). Toutefois, dans certains EC, ils peuvent être amenés à rendre des travaux écrits effectués à la maison ; les thèmes et les dates de remise de ces travaux sont fixés par les enseignants.

Toute absence lors des contrôles ou des examens, quel qu'en soit le motif, équivaut à un 0/20 pour ce contrôle. **Il ne sera pas organisé d'épreuve spéciale pour les étudiants qui n'auraient pas pu se présenter à un contrôle ou à un examen.**

Il existe **deux sessions** d'examens pour chaque Unité d'Enseignement, **à l'exception de la soutenance du mémoire qui ne peut avoir lieu qu'une fois**. Tout étudiant a le droit de se présenter à la deuxième session si ses résultats à la 1^{ère} session sont inférieurs à la moyenne. Une absence à la 1^{ère} session de mai n'interdit pas de se présenter à celle de juin.

**Modalités de contrôle de connaissances
(Voir tableau dans les pages suivantes)**

● **L'assiduité aux cours est obligatoire**

En cas d'absences injustifiées répétées dans une matière, l'étudiant est déclaré « défaillant » à l'Élément Constitutif (EC), ce qui se traduit par une absence de calcul des résultats aussi bien à l'UE qu'au semestre.

● **Deux sessions (sauf pour la soutenance du mémoire)**

Tout étudiant a droit à se présenter à la deuxième session si les résultats à la première session sont inférieurs à la moyenne. Une absence à la première session de mai n'interdit pas de se présenter à celle de juin.

Les mémoires sont soutenus devant un jury composé de deux enseignants, avant la fin de la première Session du second semestre.

Il n'y a qu'une session pour la soutenance du mémoire et une note inférieure à 10 à cette soutenance empêche d'obtenir la validation du semestre et, par conséquent, de l'année.

● **Contrôle continu et / ou examen terminal :**

Épreuves écrites et / ou orales, selon les Éléments Constitutifs (EC)

Pour les examens oraux, c'est le temps de passage qui est indiqué. Chaque enseignant définira le temps de préparation.

● **Un mémoire de recherche**

Cf. Normes de présentation et de soutenance des mémoires pages suivantes.

Le mémoire professionnel de Master 2

1) L'étudiant de Master définit le thème du mémoire, en accord avec l'enseignant qui dirigera son travail et avec le responsable de la formation MEEF. Il ne perdra pas de vue la nécessité d'articuler le volet scientifique et le volet didactique et la possibilité de s'appuyer sur l'expérience de terrain offerte par le stage filé, en responsabilité, qu'il suivra tout au long de l'année dans un établissement scolaire.

L'étudiant doit soumettre régulièrement son travail à son directeur de mémoire, qui doit donner son accord pour la soutenance.

2) Le mémoire comportera un minimum de 35 pages imprimées, hors annexes (maximum 50). Il sera composé d'une introduction, d'un développement articulé, d'une conclusion, d'une bibliographie, éventuellement d'annexes, et d'une table de matières comportant la pagination. Chaque page du texte doit comprendre entre 1500 et 1800 signes, et adopter l'interligne 1,5, de façon à avoir entre 33 et 35 lignes par page.

3) Le mémoire devra être relié, en format A4. La numérotation des notes sera continue. Les citations des ouvrages s'opéreront de la manière suivante: Auteur (année) : page, selon le modèle suivant : [Fell 1973 : 75].

4) La bibliographie devra distinguer les œuvres d'auteur, les articles de revue, les sources documentaires, les sites internet. L'ordre interne à chaque rubrique sera alphabétique. La présentation de la bibliographie se fera selon l'un des deux modèles suivants :

Modèle dit « américain » : a) Ouvrages : [Fell, Ève-Marie (1973), *Les Indiens. Sociétés et idéologies en Amérique hispanique*. Paris : Armand Colin] ; b) Articles : [Ortega, Julio (1969), « El minero en la novela peruana ». *Mundo Nuevo* 31 (janvier) : 44-59] ; c) Sources documentaires : [Corte Nacional Electoral. 2002. « Elecciones Generales de Bolivia 2002 : Documentos Básicos para Observadores Internacionales ». La Paz, Bolivia] ; d) Sites internet : [Palaversich, Diana (2007), « Entre las Américas Latinas y el Planeta USA. Dos antologías de Alberto Fuguet ». www.lehman.edu/ciberletras/v07/palaversich.html. Consulté le 14/11/2010].

Modèle dit « français » : a) Ouvrages : [FELL, Ève-Marie, *Les Indiens. Sociétés et idéologies en Amérique hispanique*, Paris, Armand Colin, 1973] ; b) Articles : [ORTEGA, Julio, « El minero en la novela peruana », *Mundo Nuevo* 31 (janvier 1969), 44-59] ; c) Sources documentaires : [Corte Nacional Electoral. 2002, « Elecciones Generales de Bolivia 2002 : Documentos Básicos para Observadores Internacionales », La Paz, Bolivia] ; d) Sites internet : [PALAVERSICH, Diana (2007), « Entre las Américas Latinas y el Planeta USA. Dos antologías de Alberto Fuguet ». www.lehman.edu/ciberletras/v07/palaversich.html. Consulté le 14/11/2010].

5) Sur la page de couverture du mémoire doivent figurer les informations suivantes : nom de l'étudiant, intitulé du diplôme, mention « Parcours Métiers de l'Enseignement et de la Formation », année, nom du directeur de mémoire, mention « Université François-Rabelais de Tours – UFR Lettres et Langues – Département d'Espagnol et de Portugais », titre du mémoire.

6) Le mémoire doit être reproduit en trois exemplaires au moins.

La soutenance du mémoire

1) Le jury de la soutenance pour le Parcours MEEF, sera composé d'un enseignant du Département, d'un enseignant de l'ESPE et en présence du tuteur de terrain invité. Le directeur du mémoire organise la soutenance, trois semaines après la remise du texte définitif.

2) Lors de la soutenance, l'étudiant fera un exposé de 15 minutes maximum, retraçant les étapes de son travail, présentant les enjeux et les conclusions de son mémoire. À la suite de cet exposé, il sera interrogé par le jury. La durée de la soutenance est de 45 minutes à 1 heure.

3) La note prend en compte le mémoire, l'exposé de présentation et la soutenance proprement dite.

Maquette du MASTER 1 MEEF
1^{er} semestre ou S 7

Semestre/UE	Coef	Ects	Unités d'Enseignement	Eléments constitutifs	CM	TD
					VHT	VHT
1^{er} semestre (S 7)			UE	EC		
	2	2			11	8
TRONC COMMUN (à plusieurs spécialités)			UE 1.1 Enseignement et apprentissage	1.1.1 <i>Fonctionnement du système éducatif</i>	7	2
				1.1.2 <i>Processus d'apprentissage et adolescence</i>	4	6
	32	28			154	68
UE Spécifiques M.E.E.F.	6	5				48
	2	2	UE 1.2 Langue	1.2.1 <i>Version</i>		18
	2	2		1.2.2 <i>Thème</i>		18
	2	1		1.2.3 <i>Faits de langue</i>		12
	6	4			40	
	3	2	UE 1.3 Littérature	1.3.1 <i>Littérature espagnole</i>	20	
	3	2		1.3.2 <i>Littérature latino-américaine</i>	20	
	6	4			40	
	3	2	UE 1.4 Civilisation	1.4.1 <i>Civilisation espagnole</i>	20	
	3	2		1.4.2 <i>Civilisation latino-américaine</i>	20	
	4	4			24	
	2	2	UE 1.5 Arts visuels	1.5.1 <i>Cinéma</i>	12	
	2	2		1.5.2 <i>Iconographie</i>	12	
	6	6			20	20
	3	3	UE 1.6 Didactique de l'espagnol	1.6.1 <i>Approche de la discipline et de son enseignement</i>	20	
	3	3		1.6.2 <i>De la séance à la séquence</i>		20
	4	5			30	
2	2,5	UE 1.7 Initiation à la recherche	1.7.1 <i>Méthodologie de la littérature</i>	15		
2	2,5		1.7.2 <i>Méthodologie de la civilisation</i>	15		
TOTAL S 7 241h	36	30			165	76

Maquette du MASTER 1 MEEF
2^e semestre ou S 8

Semestre/UE	Coef	Ects	Unités d'Enseignement	EC Eléments constitutifs	CM	TD	TP
2 ^e semestre (S 8)			UE	EC			
	2+2	2+2			6	12 10	2
TRONC COMMUN (à plusieurs spécialités)	2+2	2+2	UE 2.1 La prise en charge des élèves et de leur diversité	2.1.1 L'évaluation : dispositifs, posture et éthique	4	6	2
				2.1.2 Ecole inclusive et réussite de tous 2.1.3 Valeurs de la République et laïcité 2.1.4 Analyses de pratiques. Dimensions sociologiques et institutionnelles	2	2 4	8
UE Spécifiques M.E.E.F.	34	26			134	106	
	6	3				48	
	2	1	UE2.2 Langue	2.2.1 Version		18	
	2	1		2.2.3 Thème		18	
	2	1		2.3.4 Faits de langue		12	
	6	3			40		
	3	1,5	UE2.3 Littérature	2.3.1 Littérature espagnole	20		
	3	1,5		2.3.2 Littérature latino-américaine	20		
	6	3			40		
	3	1,5	UE 2.4 Civilisation	2.4.1 Civilisation espagnole	20		
	3	1,5		2.4.2 Civilisation latino-américaine	20		
	4	3			24		
	2	1,5	UE 2.5 Arts visuels	2.5.1 Cinéma	12		
	2	1,5		2.5.2 Iconographie	12		
	6	6				48	
	3	3	UE 2.6 Didactique de l'espagnol	2.6.1 Exploitation pédagogique de dossiers de supports culturels		28	
	3	3		2.6.2 Entraînement et évaluation des compétences		20	
	4	4			30		
	2	2	UE 2.7 Recherche	2.7.1 Méthodologie de la littérature	15		
	2	2		2.7.2 Méthodologie de la civilisation	15		
2	4				10		
2	4	UE 2.8 Stages	2.8.1 Accompagnement et analyse de pratiques (APP)		10		
TOTAL S 8 268h	38	30			140	118	10
TOTAL M1 S7+S8 : 509h	72	60			305	194	10

**Modalités du Contrôle des Connaissances
Master 1 MEEF**

1^{er} Semestre – S7

Titre de l'UE	Coef	Régime Général Session I			Régime Général et RSE Session II			Régime RSE Session I	
		Contenu	Epreuve	Durée	Contenu	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
UE1.2 : Langue	6								
EC1 : Version	2	Ecrit	CC	2h	Ecrit	ET	2h	ET Ecrit	2h
EC2 : Thème	2	Ecrit	CC	2h	Ecrit	ET	2h	ET Ecrit	2h
EC3 : Linguistique appliquée à la traduction	2	Ecrit	CC	1h	Ecrit	ET	1h	ET Ecrit	1h
UE1.3 : Littérature	6								
EC1 : Littérature espagnole	3	Ecrit	ET	4h	Oral	ET	0h30	ET Ecrit	4h
EC2 : Littérature latino-américaine	3	Ecrit	ET	4h	Oral	ET	0h30	ET Ecrit	4h
UE1.4 : Civilisation	6								
EC1 : Civilisation espagnole	3	Ecrit	ET	4h	Oral	ET	0h30	ET Ecrit	4h
EC2 : Civilisation latino-américaine	3	Ecrit	ET	4h	Oral	ET	0h30	ET Ecrit	4h
UE1.5 : Arts visuels	4								
EC1 : Cinéma	2	Ecrit	ET	4h	Oral	ET	0h30	ET Ecrit	4h
EC2 : Iconographie	2	Oral	CC	0h30	Oral	ET	0h30	ET Oral	0h30
UE1.6 : Didactique de l'espagnol	6								
EC1 : Approche de la discipline et de son enseignement	3	Ecrit	CC	4h	Ecrit	ET	4h	ET Ecrit	4h
EC2 : De la séance à la séquence	3	Ecrit	CC	4h	Ecrit	ET	4h	ET Ecrit	4h
UE1.7 : Initiation à la recherche	4								
EC1 : Méthodologie de la littérature	2	Ecrit	CC		Oral	ET	0h30	ET Ecrit	
EC2 : Méthodologie de la civilisation	2	Ecrit	CC		Oral	ET	0h30	ET Ecrit	

- Pour les examens oraux, c'est le temps de passage qui est indiqué. Chaque enseignant définira le temps de préparation.

Titre de l'UE	Coef	Régime Général Session I			Régime Général et RSE Session II			Régime RSE Session I	
		Contenu	Epreuve	Durée	Contenu	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
UE2.2 : Langue	6								
EC1 : Version	2	Ecrit	CC	2h	Ecrit	ET	2h	ET Ecrit	2h
EC2 : Thème	2	Ecrit	CC	2h	Ecrit	ET	2h	ET Ecrit	2h
EC3 : Linguistique appliquée à la traduction	2	Ecrit	CC	1h	Ecrit	ET	1h	ET Ecrit	1h
UE2.3 : Littérature	6								
EC1 : Littérature espagnole	3	Ecrit	ET	4h	Oral	ET	0h30	ET Ecrit	4h
EC2 : Littérature latino-américaine	3	Ecrit	ET	4h	Oral	ET	0h30	ET Ecrit	4h
UE2.4 : Civilisation	6								
EC1 : Civilisation espagnole	3	Ecrit	ET	4h	Oral	ET	0h30	ET Ecrit	4h
EC2 : Civilisation latino-américaine	3	Ecrit	ET	4h	Oral	ET	0h30	ET Ecrit	4h
UE2.5 : Arts visuels	4								
EC1 : Cinéma	2	Ecrit	ET	4h	Oral	ET	0h30	ET Ecrit	4h
EC2 : Iconographie	2	Oral	CC	0h30	Oral	ET	0h30	ET Oral	0h30
UE2.6 : Didactique de l'espagnol	6								
EC1 : Exploitation pédagogique de dossiers de supports culturels	3	Oral	CC	0h30	Oral	ET	0h30	ET Oral	0h30
EC2 : Entraînement et évaluation des compétences	3	Oral	CC	0h30	Oral	ET	0h30	ET Oral	0h30
UE2.7 : Initiation à la recherche	4								
EC1 : Méthodologie de la littérature	2	Ecrit	CC		Oral	ET	0h30	ETEcrit	
EC2 : Méthodologie de la civilisation	2	Ecrit	CC		Oral	ET	0h30	ETEcrit	
UE2.8 : Stages	2								
EC1 : Accompagnement et Analyse de pratiques	2	E/O	CC		E/O	ET		ET E/O	

**Maquette du MASTER 2 MEEF
1er semestre - S 9**

Semestre/UE	Coef	Ects	Unités d'Enseignement	EC Eléments constitutifs	CM	TD	TP
1^{er} semestre (S 9)			UE	EC			
TRONC COMMUN	3+2	3+2			9	22	
	3+2	3+2	UE 3.1 S'adapter au contexte scolaire	3.1.1 <i>Relations éducatives</i>	5	9	
				3.1.2 <i>Le fonctionnement de l'EPL</i>	2	8	
				3.1.3 <i>Diversité des publics et troubles</i>	2	5	
				3.1.4 <i>Analyses de pratiques sur les gestes professionnels</i>			9
UE Spécifiques M.E.EF.	18	25			20	69	
	4	3			14		
	2	1,5	UE 3.2 Littérature	3.2.1 <i>Littérature espagnole</i>	7		
	2	1,5		3.2.2 <i>Littérature latino-américaine</i>	7		
	2	3			6		
		3	UE 3.3 Arts visuels	3.3.1 <i>Documents iconographiques</i>	6		
	6	4				50	
	3	2	UE 3.4 Didactique de l'espagnol	3.4.1 <i>Continuité, progressivité et cohérence des apprentissages des élèves</i>		30	
	3	2		3.4.2 <i>Evaluation par compétences</i>		20	
	4	4				10	
		4	UE 3.5 Recherche	3.5.1 <i>Mémoire Professionnel : Méthodologie</i>		10	
	2	11				9	
		11	UE 3.6 Stages Accompagnement et APP	3.6.1 <i>Accompagnement et analyse de pratiques professionnelles</i>		9	
Total S9 : 129 h	23	30			29	91	9

Maquette du MASTER 2 MEEF
2ème semestre - S 10

Semestre/UE	Coef	Ects	Unités d'enseignement	Eléments Constitutifs	CM	TD	TP
2ème Semestre (S 10)			UE	EC			
TRONC COMMUN	3+2	3+2			12	22	
	3+2	3+2	UE 4.1 S'inscrire dans un cadre éducatif	4.1.1 <i>Discriminations et violences à l'école</i>	6	9	
				4.1.2 <i>Travailler en équipe, en réseau, en partenariat</i>	6	13	
	1	3		4.1.3 <i>Analyses de pratiques sur les manières d'agir</i>			7
PARCOURS M.E.F.	18	25			20	49	
	4	3			14		
	2	1,5	UE 4.2 : Civilisation	4.2.1 <i>Civilisation espagnole</i>	7		
	2	1,5		4.2.2 <i>Civilisation latino-américaine</i>	7		
	2	3			6		
	2	3	UE 4.3 : Arts visuels	4.3.1 <i>Cinéma</i>	6		
	6	4				40	
	3	2	UE 4.4 : Didactique de l'espagnol	4.4.1 <i>D'une progression disciplinaire à une démarche interdisciplinaire</i>		20	
	3	2		4.4.2 <i>TICE et pédagogie</i>		20	
	4	4					
	4	4	UE 4.5 : Recherche	4.5.1 <i>Mémoire professionnel + Soutenance</i>			
	2	11				9	
	2	11	UE 4.6 : Stages APP	4.6.1 <i>Accompagnement et analyse de pratiques</i>		9	
TOTAL S 10 : 110h	23	30			32	71	7
TOTAL M2 S 9 + S 10 : 239h	46	60			61	162	16

TOTAL M1 (509h) + M2 (239h) : 748h

Modalités du Contrôle des Connaissances

Master 2 MEEF

1^{er} Semestre – S9

Titre de l'UE	Coef	Régime Général Session I			Régime Général et RSE Session II			Régime RSE Session I	
		Contenu	Epreuve	Durée	Contenu	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
UE 3.2 : Littérature	4								
EC1 : Littérature espagnole	2	Oral	ET	0h30	Oral	ET	0h30	ET Oral	0h30
EC2 : Littérature latino-américaine	2	Oral	ET	0h30	Oral	ET	0h30	ET Oral	0h30
UE3.3 : Arts visuels	2								
EC1 : Documents iconographiques	2	Ecrit	ET	2h	Oral	ET	0h30	ET Ecrit	2h
UE3.4 : Didactique de l'espagnol	6								
EC1 : Continuité, progressivité et cohérence des apprentissages des élèves	3	Ecrit	CC	4h	Ecrit	ET	4h	ETEcrit	4h
EC2 : Evaluation des compétences	3	O/E	CC	0h30/1h	E/O	ET	0h30/1h	ET O/E	0h30/1h
UE3.5 : Recherche	4								
EC1 : Mémoire professionnel : Méthodologie	4	Ecrit	CC		Oral	ET	0h30	ETEcrit	
UE3.6 : Stages	2								
EC1 : Accompagnement et Analyse de pratiques	2	O/E	CC		O/E	ET		ET O/E	

- Pour les examens oraux, c'est le temps de passage qui est indiqué. Chaque enseignant définira le temps de préparation.

2è Semestre – S 10

Titre de l'UE	Coef	Régime Général Session I			Régime Général et RSE Session II			Régime RSE Session I	
		Contenu	Epreuve	Durée	Contenu	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
UE 4.2 : Civilisation EC1 : Civilisation espagnole	4	Ecrit	CC	2h	Oral	ET	0h30	ET Oral	0h30
	2								
EC2 : Civilisation latino-américaine	2	Ecrit	CC	2h	Oral	ET	0h30	ET Oral	0h30
UE4.3 : Arts visuels EC1 : Cinéma	2	Ecrit	ET	2h	Oral	ET	0h30	ET Ecrit	2h
	2								
UE4.4 : Didactique de l'espagnol EC1 : D'une progression disciplinaire à une démarche interdisciplinaire	6	Oral	CC	0h30	Oral	ET	0h30	ET Oral	0h30
	3								
EC2 : Tice et pédagogie	3	O/E	CC	0h30/ 1h	O/E	ET	0h30/ 1h	ET O/E	00h30 /1h
UE4.5 : Recherche EC1 : Mémoire professionnel	4	Ecrit	ET Souten ance		Néant	Néant	Néan t	ET - Souten nance	
UE4.6 : Mise en situation professionnelle Stages : accompagnement et analyse de pratiques	2	O/E	CC		O/E	ET		CC O/E	

Descriptif des enseignements du M1

1^{er} Semestre - S7

UE DU TRONC COMMUN

UE 1.1 : Enseignement et apprentissage

EC1.1.1- Fonctionnement du système éducatif :

- Droits et devoirs des enseignants
- Structure des EPLE
- Aspects réglementaires des TICE
- Préparation du stage d'observation et de pratique accompagnée

EC 1.1.2- Processus d'apprentissage et adolescence :

- Spécificités de l'adolescent : entrée dans la pensée formelle, développement socio-affectif, estime de soi, conduites à risque hors la classe et dans la classe (insolence, non-respect du cadre, comportements déviants)
- Processus d'apprentissage : fonctions cognitives, place et rôle de la mémoire, raisonnement et langage

UE SPECIFIQUES PARCOURS ESPAGNOL

UE1.2 : Langue

EC1.2.1 : Version :

Traduction de textes contemporains (du XIX^e, à nos jours). Ce cours a pour objectif d'entraîner les étudiants à l'exercice de la traduction en consolidant les bases grammaticales et en enrichissant le bagage lexical dans les deux langues (français-espagnol). L'analyse des textes, la réflexion menée sur le passage de la langue source à la langue cible, constituent le socle sur lequel se fondent les contenus d'enseignement que le futur professeur doit transmettre à ses élèves.

EC1.2.2 : Thème :

Traduction de textes contemporains (du XIX^e, à nos jours). Ce cours a pour objectif d'entraîner les étudiants à l'exercice de la traduction en consolidant les bases grammaticales et en enrichissant le bagage lexical dans les deux langues (espagnol-français). L'analyse des textes, la réflexion menée sur le passage de la langue source à la langue cible, constituent le socle sur lequel se fondent les contenus d'enseignement que le futur professeur doit transmettre à ses élèves.

EC1.2.3 : Faits de Langue :

Cet enseignement a pour but de rappeler les notions fondamentales de la grammaire générale et hispanique et de mener l'étudiant à la pratique de l'analyse des « faits de langue », ayant pour objectif de justifier les choix de traduction.

UE1.3 : Littérature

EC1.3.1 : Littérature espagnole :

Ce cours apporte un complément disciplinaire en matière de littérature espagnole et permet de traiter les notions et thématiques qui entrent dans le programme du CAPES, et d'aborder l'étude des œuvres recommandées par l'enseignant chargé de ce cours.
L'entraînement à la composition en langue étrangère sera préconisé tout au long du semestre.

EC1.3.2 : Littérature latino-américaine :

Ce cours apporte un complément disciplinaire en matière de littérature latino-américaine et permet de traiter les notions et thématiques qui entrent dans le programme du CAPES, et d'aborder l'étude des œuvres recommandées par l'enseignant chargé de ce cours.
L'entraînement à la composition en langue étrangère sera préconisé tout au long du semestre.

UE1.4 : Civilisation

EC1.4.1 : Civilisation espagnole :

Il s'agit d'un complément disciplinaire en matière de civilisation espagnole, dans la continuité des enseignements de L. On traitera les notions et thématiques qui entrent dans le programme du CAPES et on abordera l'étude des œuvres recommandées par l'enseignant chargé de ce cours.
L'entraînement à la composition en langue étrangère sera préconisé tout au long du semestre.

EC1.4.2 : Civilisation latino-américaine :

Il s'agit d'un complément disciplinaire en matière de civilisation latino-américaine, dans la continuité des enseignements de L. On traitera les notions et thématiques qui entrent dans le programme du CAPES et on

abordera l'étude des œuvres recommandées.

L'entraînement à la composition en langue étrangère sera préconisé tout au long du semestre.

UE1.5 : Arts visuels

EC1.5.1 : Cinéma :

Entraînement à l'analyse filmique et étude d'œuvres cinématographiques espagnoles et/ou latino-américaines, en relation avec le programme du CAPES.

EC1.5.2 : Iconographie :

Histoire des arts visuels dans le monde hispanique et analyse d'œuvres choisies. Analyse structurée de supports iconographiques (photographie, peinture, gravures, dessins humoristiques...).

UE1.6 : Didactique de l'espagnol

EC1.6.1 : Approche de la discipline et de son enseignement :

Dans le cadre de la préparation au futur métier d'enseignant, ce cours a pour objectif de mettre en œuvre des connaissances, des capacités et des attitudes professionnelles fondamentales. Il prend particulièrement en compte le référentiel de compétences des Maîtres. Il s'agira d'articuler les compétences disciplinaires avec les programmes d'enseignement des LVE et les différents supports et outils nécessaires à la conception et à la mise en œuvre des apprentissages. Cette UE s'attachera également à situer la discipline à travers son histoire, ses enjeux épistémologiques et les débats qui la traversent (compétence 3 du Référentiel métier).

EC1.6.2 : De la séance à la séquence :

Il s'agit de concevoir progressivement des séquences d'enseignement :

- définir une entrée culturelle et une problématique à partir de notions de programmes et de supports authentiques.
- mettre en place des stratégies d'apprentissage de réception et de production.
- raisonner en termes de compétences.
- définir des objectifs d'apprentissage à partir des références des textes officiels.
- participer à la construction d'une culture commune des élèves.

UE1.7 : Initiation à la recherche

EC1.7.1 : Méthodologie de la littérature :

Ce cours a pour objectif de compléter les connaissances scientifiques de la discipline tout en mettant l'accent sur la pratique de l'analyse textuelle, tant à l'écrit qu'à l'oral. Il est également destiné à acquérir des compétences qui pourront être transposées et développées dans le cadre de l'élaboration du mémoire professionnel (cf. UE Mémoire professionnel en M2).

EC1.7.2 : Méthodologie de la civilisation :

Ce cours a pour objectif de compléter les connaissances scientifiques de la discipline tout en mettant l'accent sur la pratique de l'analyse textuelle, tant à l'écrit qu'à l'oral. Il est également destiné à acquérir des compétences qui pourront être transposées et développées dans le cadre de l'élaboration du mémoire professionnel (cf. UE Mémoire professionnel en M2).

Méthodologie et entraînement à la problématisation et à l'épreuve de composition.

UE DU TRONC COMMUN

UE 2.1 : La prise en charge des élèves et de leur diversité**EC 2.1.1 - Evaluer : dispositifs, posture et éthique :**

- Nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture et réforme du collège
- Les compétences évaluatives de l'enseignant

EC 2.1.2 - L'école inclusive**EC 2.1.3 - Valeurs de la République et laïcité****EC 2.1.4 - Analyses de pratiques professionnelles. Dimensions sociologiques et institutionnelles**

« Analyse, en groupes, des situations tirées de l'expérience vécue par les étudiants lors des périodes de stage de pratique accompagnée. S'appuyant sur des séquences filmées, ce travail vise à apprendre à observer et à repérer les éléments remarquables des situations vécues dans le but de comprendre les écarts constatés entre ce qui a été prévu et ce qui s'est réalisé. »

UE SPECIFIQUES PARCOURS ESPAGNOL

UE 2.2 Langue**EC 2.2.1 : Version :**

Poursuite et approfondissement du travail réalisé au semestre 1.

Traduction de textes contemporains (du XIX^e, à nos jours). Ce cours a pour objectif d'entraîner les étudiants à l'exercice de la traduction en consolidant les bases grammaticales et en enrichissant le bagage lexical dans les deux langues (français-espagnol). L'analyse des textes, la réflexion menée sur le passage de la langue source à la langue cible, constituent le socle sur lequel se fondent les contenus d'enseignement que le futur professeur doit transmettre à ses élèves.

EC 2.2.2 : Thème :

Poursuite et approfondissement du travail réalisé au semestre 1.

Traduction de textes littéraires (du XVIII^e siècle à nos jours). Ce cours a pour objectif d'entraîner les étudiants à l'exercice de la traduction en consolidant les bases grammaticales et en enrichissant le bagage lexical dans les deux langues (espagnol-français). L'analyse des textes, la réflexion menée sur le passage de la langue source à la langue cible, constituent le socle sur lequel se fondent les contenus d'enseignement que le futur professeur doit transmettre à ses élèves."

EC 2.2.3 : Faits de langue:

Poursuite et approfondissement du travail réalisé au semestre 1.

Analyse grammaticale de textes caractéristiques de divers états de langue, dans la perspective de la justification de la traduction.

UE 2.3 : Littérature**EC 2.3.1 : Littérature espagnole :**

Poursuite et approfondissement du travail réalisé au semestre 1.

Ce cours apporte un complément disciplinaire en matière de littérature espagnole et permet de procéder à l'étude des œuvres recommandées par le programme du CAPES, en relation avec les notions et thématiques retenues par ce même programme.

L'entraînement à la composition en langue étrangère sera préconisé tout au long du semestre.

EC 2.3.2 : Littérature latino-américaine :

Poursuite et approfondissement du travail réalisé au semestre 1.

Ce cours apporte un complément disciplinaire en matière de littérature latino-américaine et permet de procéder à l'étude des œuvres recommandées par le programme du CAPES, en relation avec les notions et thématiques retenues par ce même programme.

L'entraînement à la composition en langue étrangère sera préconisé tout au long du semestre.

UE 2.4 : Civilisation**EC 2.4.1 : Civilisation espagnole :**

Poursuite et approfondissement du travail réalisé au semestre 1.

On traitera les notions et thématiques qui entrent dans le programme du CAPES et on abordera l'étude des œuvres recommandées par l'enseignant chargé de ce cours.

L'entraînement à la composition en langue étrangère sera préconisé tout au long du semestre.

EC 2.4.2 : Civilisation latino-américaine :

Poursuite et approfondissement du travail réalisé au semestre 1.

On traitera les notions et thématiques qui entrent dans le programme du CAPES et on poursuivra l'étude des œuvres recommandées par l'enseignant chargé de ce cours.

L'entraînement à la composition en langue étrangère sera préconisé tout au long du semestre.

UE 2.5 : Arts visuels**EC 2.5.1 : Cinéma :**

Entraînement à l'analyse filmique et étude d'œuvres cinématographiques espagnoles et/ou latino-américaines.

Les thèmes de la famille, du territoire et de la ville dans l'Espagne contemporaine à partir du film *Barrio* de Fernando León de Aranoa (1998). Contextes cinématographiques et historiques, pratique de l'analyse filmique.

EC 2.5.2 : Iconographie :

Poursuite et approfondissement du travail réalisé au semestre 1.

Histoire des arts visuels dans le monde hispanique et analyse d'œuvres choisies. Analyse structurée de supports iconographiques (photographie, peinture, gravures, dessins humoristiques...).

UE 2.6 : Didactique de l'espagnol**EC 2.6.1 : Exploitation pédagogique de dossiers de supports culturels :**

Dans le cadre de la préparation aux épreuves orales d'admission, cet enseignement a pour objectif de former les étudiants à l'analyse et à la synthèse de documents divers et à leur exploitation didactique et pédagogique. Il s'agira d'articuler les connaissances théoriques et les contenus universitaires avec les programmes en vigueur au collège et au lycée.

EC 2.6.2 : Entraînement et évaluation des compétences :

Le futur professeur apprendra à évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences atteint par les élèves. L'objectif de cet enseignement est de :

- développer la pratique de toutes les formes d'évaluation
- différencier entraînements et évaluations
- s'approprier les outils d'évaluation
- utiliser les évaluations pour construire les apprentissages.

UE 2.7 : Recherche**EC 2.7.1 : Méthodologie de la littérature :**

Cet enseignement proposera une initiation à la pratique de la recherche en littérature et à la conception d'un mémoire.

EC 2.7.2 : Méthodologie de la civilisation:

Cet enseignement proposera une initiation à la pratique de la recherche en civilisation et à la conception d'un mémoire.

UE 2.8 : Stages**EC 2.8.1 : Accompanement et analyse de pratiques professionnelles.**

Descriptif des enseignements du M2

1^{er} SEMESTRE - S 9

UE DU TRONC COMMUN

UE 3.1 : S'adapter au contexte scolaire

EC 3.1.1 : Relations pédagogique, autorité, éthique et valeurs de la république

- Relation pédagogique et formes d'autorité en classe
- Les relations aux parents et la réunion parents/professeurs
- La distinction punitions/sanctions et le règlement intérieur
- Le professeur principal, les conseils de classe et les bulletins scolaires

EC 3.1.2 : Le fonctionnement de l'EPL

- Les missions de l'enseignant (référentiel de compétences, circulaires de rentrée)
- Le projet d'établissement
- L'usage du logiciel établissement
- La vie scolaire

EC 3.1.3 : Grandes difficultés et troubles

- Les troubles spécifiques des apprentissages et leur prise en compte

EC 3.1.4 : Analyses de pratiques sur les gestes professionnels

UE SPECIFIQUES PARCOURS ESPAGNOL

UE 3.2 Littérature

EC 3.2.1 : Littérature espagnole :

Entraînement à l'analyse de textes littéraires, appartenant à divers genres et périodes, en articulation avec le travail effectué en didactique de l'espagnol (UE3.5).

EC 3.2.2 : Littérature latino-américaine :

Entraînement à l'analyse de textes littéraires, appartenant à divers genres et périodes, en articulation avec le travail effectué en didactique de l'espagnol (UE3.5).

UE 3.3 Arts visuels

EC 3.3.1 : Documents iconographiques :

Pratique de l'analyse des documents iconographiques : dimensions artistique, symbolique, historique et politique.

UE 3.4 Didactique de l'espagnol :

EC 3.4.1 : Continuité, progressivité et cohérence des apprentissages des élèves

Cette UE est une poursuite et un approfondissement du travail mené au semestre 1 :

- mettre en œuvre une progression et une programmation sur l'année et sur le cycle.
- prendre en compte les résultats des évaluations dans la construction d'une progression.

Différencier sa pédagogie pour mieux prendre en compte la diversité des élèves.

EC 3.4.2 : Evaluation par compétences

Cette UE est une poursuite et un approfondissement du travail mené en 1^{ère} année :

- différencier entraînement et évaluation
- mettre en place des stratégies de remédiation à partir d'analyse de productions d'élèves.

UE 3.5 Recherche

EC 3.5.1 : Mémoire professionnel - Méthodologie

Il s'agira de former les étudiants au respect des règles de déontologie de l'écriture scientifique (constitution d'une bibliographie, usage et citation de textes).

Dans la perspective de l'élaboration d'un mémoire professionnel, dans lequel les savoirs universitaires et disciplinaires seront articulés à une réflexion didactique, les étudiants seront amenés, au cours du premier semestre, à délimiter un champ de recherche et une thématique sur un corpus d'ouvrages relatifs à la littérature ou aux études culturelles espagnoles ou hispano-américaines.

UE 3.6 Stages

Accompagnement et analyse de pratiques professionnelles

Organisation des stages et suivi des étudiants.

UE DU TRONC COMMUN

UE 4.1 S'inscrire dans un cadre éducatif

EC 4.1.1 : Discrimination et violences à l'école

- Sexisme, racisme, homophobie
- Gestion des conflits

EC 4.1.2 : Travailler en réseau et en équipe

- L'éducation prioritaire (priorités nationales et académiques)
- Ecole inclusive, réussite de tous et partenariats
- Parcours scolaires atypiques des élèves
- L'orientation professionnelle : 3^{ème} découverte professionnelle, stages, alternance, BTS
- L'orientation scolaire et le rôle du professeur principal
- La réforme du collège et de l'EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire)
- La recherche en éducation

EC 4.1.3 : Analyses de pratiques sur les manières d'agir

UE SPECIFIQUES PARCOURS ESPAGNOL

UE 4.2 Civilisation

EC 4.2.1 : Civilisation espagnole :

Entraînement à l'analyse de documents de civilisation, appartenant à divers genres et périodes, en articulation avec le travail effectué en didactique de l'espagnol (UE 3. 5 et/ou 4.5).

Méthodologie et entraînement au commentaire de texte historique

EC 4.2.2 : Civilisation latino-américaine :

Entraînement à l'analyse de documents de civilisation, appartenant à divers genres et périodes, en articulation avec le travail effectué en didactique de l'espagnol (UE 3.5 et/ou 4.5).

Méthodologie et entraînement au commentaire de texte historique

UE 4.3 Arts visuels

EC 4.3.1 : Cinéma :

Mutations sociales et urbanistiques en Espagne, à partir de la production cinématographique espagnole de la période 1939-2000.

UE 4.4 Didactique de l'espagnol :

EC 4.4.1 : D'une progression disciplinaire à une démarche interdisciplinaire :

Il s'agit de concevoir des séquences d'enseignement en les intégrant dans un projet global en lien avec les instructions officielles et l'analyse de pratiques professionnelles des stages d'observation et de pratique accompagnée.

EC 4.4.2 : TICE et pédagogie :

Les Tice dans les disciplines :

- concevoir des enseignements utilisant les TICE.
- intégrer les outils au service des différents types d'évaluation.
-

UE 4.5 Recherche

EC 4.5.1 : Mémoire professionnel + soutenance :

Au cours du 2^{ème} semestre, il s'agira d'analyser le corpus constitué au premier semestre et de rédiger le mémoire dont la soutenance aura lieu à la fin du S10 (cf. calendrier des examens de la 1^{ère} session du 2^{ème} semestre).

UE 4.6 Stage

Accompagnement et analyse de pratiques professionnelles

Suivi et analyse de pratiques.

PROGRAMME DU CAPES
PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES

Concours externe du Capes et Cafep - Capes Section langues vivantes étrangères : espagnol Programme de la session 2018

Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité)

Le programme repose sur quatre notions et thématiques issues des programmes des lycées et collèges :

1. Notion du cycle terminal, séries générales et technologiques : *Lieux et formes du pouvoir.*
2. Notion du cycle terminal, séries générales et technologiques : *Mythes et héros.*
3. Thématique de l'enseignement de littérature étrangère, série L : *Le personnage, ses figures et ses avatars.*
4. Thématique de l'enseignement de littérature étrangère, série L : *La rencontre avec l'autre, l'amour, l'amitié.*

Les œuvres suivantes serviront d'appui au programme ci-dessus. Le dossier présenté aux candidats sera constitué d'un extrait de l'une des œuvres mentionnées (pour le film, extrait du découpage) associé à des documents hors-programme. Cette combinaison permettra de construire la problématique du dossier en résonance avec la notion donnée :

- Ana María MATUTE, *Paraíso inhabitado*, Barcelona, Ediciones Destino, 2011.
- César VALLEJO, *Poemas humanos* et *España, aparta de mí este cáliz*, in *Obra poética completa*, Madrid, Alianza Editorial, 2009, pp. 199-304.
- Francisco de Goya, *Los desastres de la guerra*, édition de José Luis Corral, Barcelona, Edhasa, 2005.
- Pablo Larrain, *No*, (long-métrage de fiction), DVD Wild Side, 2012.

Semestre 7

UE 1.3 : Littérature

EC 1.3.1 Littérature espagnole

- a) Panorama de la Littérature Espagnole du Siècle d'Or (I).
- b) Etude du roman de Ana María Matute, *Paraíso inhabitado* (2008) dans la perspective de l'épreuve écrite de Composition du Capes (I)

Ana María MATUTE, *Paraíso inhabitado*, Barcelona, Ediciones Destino, 2011.

EC 1.3.2 Littérature latino-américaine

- a) Littérature latino-américaine (I).
- b) Etude de l'œuvre de César Vallejo, *Poemas humanos* et *España, aparta de mí este cáliz*, dans la perspective de l'épreuve écrite de Composition du Capes (I).

Vallejo, César, *Poemas humanos* et *España, aparta de mí este cáliz*, in *Obra poética completa*, Madrid, Alianza Editorial, 2009, pp. 199-304.

Bibliographie indicative :

Ouvrages spécifiques pour la préparation des concours

Hervé Le Corre, *César Vallejo-Obra poética completa*, Atlande, 2016

Ina Salazar, *La substancia humana de la poesía. Aproximaciones a la obra poética de César Vallejo*, Paris, PUF, 2016

Ouvrages et articles critiques sur l'œuvre de César Vallejo

Julio Ortega, *César Vallejo, la escritura del devenir*, Madrid, Taurus, 2014

Julio Ortega, « César Vallejo y la guerra civil española », www.jcortazar.udg.mx/sites/default/files/JULIO%20ORTEGA.pdf

Histoires et anthologies de littérature hispano-américaine

-Cymerman, Claude et Fell, Claude, *La littérature hispano-américaine de 1940 à nos jours*, Nathan Université, 1997

-Franco, Jean, *Historia de la literatura hispanoamericana*, Ariel, España, 1987.

-Franco, Jean et Lemogodeuc Jean-Marie, *Anthologie de la littérature hispano-américaine du XXe siècle*, PUF, 1993

-Oviedo, José Miguel, *Historia de la literatura hispanoamericana 3. Postmodernismo, vanguardias, regionalismo*, Madrid, Alianza, 2001

4. *De Borges al presente*, Madrid, Alianza, 2001

Pour l'étude de la poésie

Pardo Madeleine, *Précis de métrique espagnole*, Armando Colin, 2010

UE 1.4 : Civilisation

EC 1.4.1 : Civilisation espagnole

Goya et la guerre d'indépendance espagnole (I).

Après une première approche des gravures de la série *Los desastres de la guerra* de Goya (8h), ce cours s'attachera à étudier les origines, les événements et les grands acteurs de la Guerre de l'Indépendance (12h).

Francisco de Goya, *Los desastres de la guerra*, édition de José Luis Corral, Barcelona, Edhasa, 2005.

Bibliographie indicative :

AYMES Jean-René, *La Guerre d'Indépendance en Espagne*, Paris, Bordas, 1986

AYMES Jean-René, *L'Espagne contre Napoléon. La guerre d'indépendance espagnole 1808-1814*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2003

BAHAMONDE Ángel y MARTÍNEZ Jesús, A., *Historia de España, Siglo XIX*, Madrid, Cátedra, 1994

BATICLE Jeannine, *Goya*, Paris, Fayard, 1992 (traduction espagnole : *Goya*, Barcelona, Crítica Grijalbo Mondadori, 1995)

CASTELLS Irene y MOLINER Antonio, *Crisis del Antiguo Régimen y Revolución Liberal en España (1789- 1845)*, Barcelona, Ariel, 2000

CASTRO OURY, Elena, *La guerra de la Independencia Española*, AKAL Historia del mundo para jóvenes, Madrid, 1995

DUFOUR Gérard, *Goya durante la guerra de la Independencia*, Madrid, Cátedra, 2008

MORAL RONCAL, Antonio M., *El reinado de Fernando VII en sus documentos*, Ariel Practicum, Barcelona, 1998

SOUBEYROUX Jacques, *Goya politique*, Cabris, éditions Sulliver, 2011 (traduction espagnole : *Goya político*, Legardeta-Madrid, Foro para el Estudio de la Historia Militar de España, 2013)

TODOROV Tzvetan, *Goya à l'ombre des Lumières*, Paris, Flammarion, 2011

Méthodologie :

Capas Espagnol, Epreuve de composition, sous la direction d'Elvire Diaz, Ellipses, 2016. BU : 860.7DIA

Soucy, Dominique, Del Vecchio, Gilles, *L'épreuve de composition au Capas externe d'espagnol*, Paris, Ellipses, 2017

EC 1.4.2 : Civilisation latino-américaine

Le Chili de la transition démocratique (I) (Programme du CAPES). Réalisé en 2012, le film *NO* de Pablo Larraín propose une reconstitution historique du plébiscite de 1989 qui ouvrira la voie à un processus de transition démocratique au Chili, après dix-sept ans de dictature militaire. Le cours introduira des clefs de lecture pour comprendre le contexte historique de la transition, ainsi qu'une série d'éléments conceptuels qui permettent de dire et de penser cette histoire (politique, dictature, démocratie, processus de transition, droits de l'homme, etc.).

Conseils de lecture :

ALAMINOS, Antonio (1991), *Chile : transición política y sociedad*. Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas

AYLWIN AZÓCAR, Patricio (1998), *El Reencuentro de los Demócratas. Del Golpe al Triunfo del No*, Santiago de Chile, Ediciones Grupo Z

GODOY ARCAYA, Oscar (1999), « La transición chilena a la democracia : pactada », en *Estudios Políticos*, n° 74 (otoño), p. 79-105

UE 1.5 : Arts visuels

EC 1.5.1 : Cinéma

NO (Pablo Larraín, 2012)

Bibliographie indicative :

BERCHENKO Pablo, « Pensée et discours politique dans le film *No* de Pablo Larraín », dans *Les mots du politique*, Revue du CAER, N° 30, 2105, p. 399-417.

BORDWELL David, THOMPSON, Kristin, *El arte cinematográfico*. Barcelona, Paidós, 1995.

CASSETTI Francesco, DI CHIO, Federico (2014), *Cómo analizar un film*. Paidós Comunicación, 172 Cine.

BERTHIER Nancy (coord.), *Lexique bilingue des arts visuels* (Chapitre 3), Ophrys, 2011.

DELGADO Teresa, « NO + Pinochet. Documentación, publicidad y ficción en torno al plebiscito chileno de 1988 ». Jakob Kirchheim Verlag, 2013.

HENNEBELLE Guy et GUMUCIO-DAGRON Alfonso, *Les cinémas de l'Amérique Latine*, Paris, Lherminier, 1981.

GARDIES André et BESSALEL Jean, *200 mots-clés de la théorie du cinéma*. Cerf, 1992.

RICHARD Nelly, « Memoria contemplativa y memoria crítico-transformadora. Sobre la película *No* de Pablo Larraín » Dans *La Fuga*, 16, 2014.

EC 1.5.2 Iconographie

Les séances porteront sur l'étude de *Los Desastres de la Guerra* de Francisco de Goya, dans la perspective du concours. Nous nous attacherons plus particulièrement aux procédés techniques employés par l'artiste, aux effets produits et à ce qui fait la spécificité de ces gravures.

Francisco de Goya, *Los desastres de la guerra*, édition de José Luis Corral, Barcelona, Edhasa, 2005.

Adresse du site recommandé pour visualiser les gravures (si vous tapez "Desastres de la guerra Goya pdf" c'est la première référence) : www.gasl.org/refbib/Goya_Guerra.pdf (attention « tiret bas » entre Goya et Guerra qui ne se voit pas à cause du soulignement).

UE 1.7 Initiation à la recherche

EC 1.7.2 Méthodologie de la civilisation : L'analyse de texte en classe de « civilisation »

Plan du cours : I) La notion de « civilisation » ; « civilisation » et « culture » ; II) Texte et contexte ; III) Conditions de production et de réception du texte ; IV) Historicité, orientations axiologiques et idéologiques. V) Les Études culturelles. Le cours comprendra des travaux pratiques à chaque séance.

Conseils de lecture :

WILLIAMS, Raymond (2009), *Culture et matérialisme*. Paris : Les Prairies ordinaires.

THOMPSON, Edward Palmer (2012), *La formation de la classe ouvrière anglaise*. Paris : Éditions du Seuil.

SZURMUK, Mónica, e IRWIN, Robert Mckee (2009), *Diccionario de Estudios Culturales Latinoamericanos*. México: Siglo XXI Editores e Instituto Mora.

UE 2.3 : Littérature

EC 2.3.1 Littérature espagnole

- a) Panorama de la Littérature Espagnole du Siècle d'Or (II).
- b) Etude du roman de Ana María Matute, *Paraíso inhabitado* (2008) dans la perspective de l'épreuve écrite de Composition du Capes (II).

Ana María MATUTE, *Paraíso inhabitado*, Barcelona, Ediciones Destino, 2011.

EC 2.3.2 Littérature latino-américaine

- c) Littérature latino-américaine (II).
- d) Etude de l'œuvre de César Vallejo, *Poemas humanos* et *España, aparta de mí este cáliz*, dans la perspective de l'épreuve écrite de Composition du Capes (II).

Vallejo, César, *Poemas humanos* et *España, aparta de mí este cáliz*, in *Obra poética completa*, Madrid, Alianza Editorial, 2009, pp. 199-304.

UE 2.4 : Civilisation

EC 2.4.1 : Civilisation espagnole

Goya et la guerre d'indépendance espagnole (II)

Ce cours présentera une biographie de Goya en insistant sur le vécu de l'artiste de 1800 à 1815. Il montrera aussi les articulations possibles entre les faits historiques, aussi bien au niveau collectif qu'individuel, et les quatre notions et thématiques du programme.

Bibliographie indicative : (cf S7)

EC 2.4.2 : Civilisation latino-américaine :

Le Chili de la transition démocratique (II) (Programme du CAPES). Le cours poursuivra la présentation des contenus culturels (historiques) et conceptuels entamée au premier semestre. Par ailleurs, il proposera un commentaire ainsi que des exercices de réflexion autour des notions et thématiques du programme du CAPES.

Conseils de lecture :

LOVEMAN, Brian ; LIRA, Elizabeth (2000), *Las ardientes cenizas del olvido : vía chilena de reconciliación política 1932-1994*. Santiago : LOM.

MENDEZ, Roberto, GODOY, Óscar, BARROS, Enrique, y FONTAINE TALAVERA, Arturo, "¿Por qué ganó el No?" (1989), en *Estudios Públicos*, 33 (1989).

SALAS ASTRAIN, Ricardo, y SALVAT BOLOÑA, Pablo (2009), "Del autoritarismo y la interminable transición: notas sobre la discusión de la democracia en Chile", en *Ciencia Política*, n° 7 (enero-julio), p. 89-112.

UE 2.5 Arts visuels :

EC 2.5.1 : Cinéma

NO (Pablo Larraín, 2012)

Bibliographie indicative :

BERCHENKO Pablo, « Pensée et discours politique dans le film *No* de Pablo Larraín », dans *Les mots du politique*, Revue du CAER, N° 30, 2105, p. 399-417.

BORDWELL David, THOMPSON, Kristin, *El arte cinematográfico*. Barcelona, Paidós, 1995.

CASSETTI Francesco, DI CHIO, Federico (2014), *Cómo analizar un film*. Paidós Comunicación, 172 Cine.

BERTHIER Nancy (coord.), *Lexique bilingue des arts visuels* (Chapitre 3), Ophrys, 2011.

DELGADO Teresa, « NO + Pinochet. Documentación, publicidad y ficción en torno al plebiscito chileno de 1988 ». Jakob Kirchheim Verlag, 2013.

HENNEBELLE Guy et GUMUCIO-DAGRON Alfonso, *Les cinéma de l'Amérique Latine*, Paris, Lherminier, 1981.

GARDIES André et BESSALEL Jean, *200 mots-clés de la théorie du cinéma*. Cerf, 1992.

RICHARD Nelly, « Memoria contemplativa y memoria crítico-transformadora. Sobre la película *No* de Pablo Larraín » Dans *La Fuga*, 16, 2014.

THIBAUDEAU Pascale, *Réussir les oraux du Capes d'Espagnol*, Atlande, 2015.

UE 2.7 Recherche

EC 2.7.1 : Méthodologie de la littérature :

Qu'est-ce que la recherche en littérature ?

Quelles sont les principales méthodes de travail employées par les chercheurs en littérature ?

Comment réunir une bibliographie sur un sujet précis ?

Voici les principales questions auxquelles nous répondrons à partir d'exemples concrets de travaux de recherche sur la littérature de jeunesse en Espagne.

L'évaluation se fera sous la forme d'un mémoire de 15 pages environ sur un sujet de littérature choisi par l'étudiant en accord avec l'enseignant.

EC 2.7.2 : Méthodologie de la civilisation :

Qu'est-ce que la recherche en civilisation ?

Quelles sont les principales méthodes de travail employées par les chercheurs en civilisation ?

Comment réunir une bibliographie sur un sujet précis ?

Voici les principales questions auxquelles nous répondrons à partir d'exemples concrets de travaux de recherche en histoire culturelle de l'Espagne contemporaine.

L'évaluation se fera sous la forme d'un mémoire de 15 pages environ sur un sujet de civilisation choisi par l'étudiant en accord avec l'enseignant.

Semestre 9

UE 3.3 Arts visuels

EC 3.3.1 Documents iconographiques :

Ce cours propose de consolider les connaissances nécessaires pour l'analyse de l'affiche de cinéma et de la photographie. Dimension artistique, symbolique, historique et politique.

Bibliographie indicative :

BUENO DORAL Tamara et GARCIA CASTILLO Noelia, « El cartel en el « Realismo Social » del cine español » dans *Revista de Comunicación Vivat Academia*, Año XIV, N°119, 2012, pp 31-41.

FERNANDEZ MELLADO Rebeca, « El tratamiento documental del cartel cinematográfico », dans *Documentacion de las Ciencias de la Información*, Vol. 37, 2014, p, 11-57.

GOMEZ PEREZ Francisco Javier, « La Tipografía en el Cartel Cinematográfico : la Escritura Creativa Como Modo de Expresión », dans: *Comunicación (Sevilla)*. 2002. Vol. 1. Pag. 203-216.

SONTANG, Susan, *Sobre la fotografía*. Buenos Aires, Alfaguara, 2006.

TERRASA, Jacques, *L'analyse du texte et de l'image en espagnol*, Armand Colin, 2012.

<http://www.analisisfotografia.uji.es/root2/anal.php>

Semestre 10

UE 4.2 Civilisation

EC 4.2.1 : Civilisation espagnole contemporaine

Ce cours développe un thème de civilisation de l'Espagne contemporaine en lien avec les programmes de l'enseignement secondaire choisi en collaboration avec les étudiants fonctionnaires stagiaires .

UE 4.2.2 : Civilisation latino-américaine

Le cours proposera une pratique de l'analyse et du commentaire des textes de civilisation, à partir d'une série de documents essentiels de l'histoire culturelle et politique de l'Amérique latine, depuis la période préhispanique jusqu'à nos jours.

UE 4.3 Arts visuels

EC 4.3.1 : Cinéma :

À travers plusieurs études de cas, ce cours propose un panorama de l'histoire du cinéma et des populations indiennes de l'Amérique latine.

Bibliographie indicative

BERMUDEZ ROTHE Beatriz, *Pueblos indígenas de América Latina y el Caribe. Catálogo de Cine y Video*. Caracas. Ediciones de la Biblioteca Nacional de Venezuela, 1995.

HERNANDEZ Isabel. "El cine antropológico y la autogestión indígena" en Adolfo Adolfo Colombres *Cine, antropología y colonialismo*. Buenos Aires, Ediciones del Sol, 2005, p. 141 -159.

MATEUS MORA Angélica, *El indígena en el cine y el audiovisual colombianos: imágenes y conflictos*. Medellín, La Carreta cinematográfica, 2013.

MORA Pablo (ed.), *Poéticas de la resistencia*. Bogotá, Cinemateca distrital, 2015.

PIAULT, Marc *Anthropologie et cinéma*. Paris, Téraèdre, 2008.

POLANCO URIBE Gerylee ET AGUILERA TORO Camilo. *Luchas de representación. Prácticas, procesos y sentidos audiovisuales colectivos en el sur-occidente colombiano*. Cali, Programa Editorial Universidad del Valle, 2011.

RIOS Humberto, « El cine no etnológico o el testimonio social de Jorge Prelorán », dans Adolfo Adolfo Colombres. *Cine, antropología y colonialismo*. Buenos Aires, Ediciones del Sol, 2005, p. 107-119.

• **Les informations sur les dates d'inscription et des épreuves d'admissibilité et d'admission ainsi que sur les lieux des épreuves d'admission pourront être consultées sur Publinet.**

<http://publinetce2.education.fr/>

• **Modalités des épreuves :**

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré

Descriptif des épreuves du Capes externe et du Cafep-Capes section langues vivantes étrangères : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, néerlandais, portugais, russe

Épreuves d'admissibilité

Composition

* Durée : 5 heures

* Coefficient 2

L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.

Pour cette épreuve, deux notions (programmes de collège et de lycée) et deux thématiques (programme de littérature étrangère en langue étrangère) sont inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

Traduction (thème ou version, au choix du jury)

* Durée : 5 heures

* Coefficient 2

L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

Épreuve de mise en situation professionnelle

* Durée de la préparation : 3 heures

* Durée de l'épreuve : 1 heure (première partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes ; seconde partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes)

* Coefficient 4

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

* une première partie en langue étrangère consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue étrangère durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation,

* une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

* Durée de la préparation : 2 heures

* Durée de l'épreuve : 1 heure (30 minutes maximum pour chaque partie)

* Coefficient 4

L'épreuve porte :

* d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège,

* d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

DIPLOME DE MASTER

en application de l'arrêté du 9 avril 1997, des décrets n°2002-480, 481, 482 du 8 avril 2002 et de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire : 12 septembre 2013
Conseil d'administration : 30 septembre 2013
Régime Spécial d'Etudes - CEVU 27 juin 2013 - CA du 08 juillet 2013

Art. 1 : Conditions d'accès et inscription

L'accès en 1ère année de Master est de plein droit pour l'étudiant :

- titulaire d'une licence de la même mention ;
- titulaire d'une licence identifiée dans le dossier d'habilitation du master.

L'accès est également de plein droit pour les mentions de licence identifiées lors de l'accréditation.

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

L'admission en master 2ème année est soumise à l'étude de la candidature de l'étudiant par le jury de sélection du Master. Cette candidature prend la forme d'un dossier. Elle peut être également complétée par un entretien devant un jury d'admission.

Pour 2015-2016 : les étudiants provenant du M1 MEEF de l'université François-Rabelais de Tours et admis en M2 MEEF sont dispensés de cette procédure de sélection.

Art. 2 : Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 3 : Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Dispositions exceptionnelles :

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CEVU

« le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ». Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 4 : Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;

2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les unités dont la note est inférieure à 10/20 ;

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les Masters prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de mémoire individuel, et la note des autres unités ;

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Art 5 : Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Art. 6 : Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en deuxième année n'est pas admis sauf cas de situation exceptionnelle décidé par le jury.

Art. 7 : Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Art. 8 : Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2ème année devra être calculée sur la base de la moyenne des deux semestres de M2.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 9 : Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des **cas de plagiat** commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ; 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

REGLEMENT DES ETUDES ET DES EXAMENS pour le REGIME SPECIAL D'ETUDES

Textes de référence :

- Code de l'éducation
- Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur.
- Circulaire n°2000-003 du 1er mars 2000, Organisation des examens dans les établissements d'Enseignements Supérieur
- Règlement des Etudes et des examens voté aux Conseil d'Administration (CA) du 28 septembre 2009 après avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) du 17 septembre 2009.

RAPPEL :

Le Règlement des Etudes et des Examens s'applique à l'ensemble des étudiants sauf à ceux qui justifient d'une situation leur permettant de bénéficier du régime spécial d'études (RSE).

Le régime spécial d'études (RSE) comprend des **aménagement d'emploi du temps et le choix pour les étudiants de leur** mode de contrôle des connaissances : contrôle continu ou contrôle continu et terminal. L'étudiant en RSE peut choisir de bénéficier d'une partie du dispositif, ou de son ensemble.

Le statut de RSE n'est applicable qu'aux étudiants en Formation Initiale et ne peut être accordé aux étudiants en Formation Continue ou en Apprentissage.

L'étudiant RSE quand il le peut, et autorisé à assister aux séances de Travaux Dirigés (TD), il ne peut en être exclu même s'il ne figure pas sur les listes des inscrits pédagogiques.

Il est fixé pour chaque diplôme et doit être indiqué dans les descriptifs des modalités de contrôle des connaissances de chaque formation.

1- Procédure et calendrier de la demande

L'étudiant qui souhaite bénéficier du Régime Spécial d'Etudes, doit en faire la demande écrite en renseignant le formulaire afférant. Ce formulaire sera mis à jour chaque année par le SEVE et personnalisé par composante. Les pièces justificatives demandées devront être fournies en même temps.

2- Cas d'exclusion

- UE de stage et projet tuteuré, Travaux Pratiques (TP)

Le RSE ne s'applique pas aux Unités d'Enseignement prévoyant des stages obligatoires. Cependant, des modalités d'organisation ou d'allègement pourront être apportées aux étudiants en situation de handicap.

De même, les UE prévoyant des projets tuteurés en licence professionnelle ou en master, sont exclues du régime RSE.

Sauf, autorisation spéciale de l'enseignant responsable du cours, les TP ne peuvent donner droit au RSE. La présence à ce type de cours reste obligatoire. C'est pourquoi l'étudiant RSE est prioritaire pour choisir son groupe en fonction de son emploi du temps.

3- Aménagement d'emploi du temps

Les étudiants RSE sont autorisés à changer de groupes de TD et TP. Ils sont prioritaires pour les permutations de groupes, à condition de fournir à l'appui l'emploi du temps de leur employeur avant la seconde séance.

Les étudiants en RSE peuvent choisir de ne préparer qu'une partie du programme prévu pour un semestre et effectuer leur cursus en plusieurs années. **Cependant, ce dispositif ne s'applique pas aux étudiants en master 2.**

4- Contrôle des Connaissances

Ce régime permet à l'étudiant d'être dispensé du contrôle continu, sauf en pour les diplômes de Médecin, Pharmacien et en DUT. Toutefois, pour ces trois filières, un régime adapté à chaque étudiant reconnu en situation de handicap ou sportif de haut niveau peut être défini en accord avec le SUMPPS ou le SUAPS et le responsable de l'année.

L'étudiant RSE peut choisir par éléments pédagogiques, entre les deux formules de contrôles des connaissances :

- soit uniquement en examen terminal,
- soit les conditions pour les statuts « classiques » (Contrôle continu ou contrôle continu associé à un examen terminal).

Le choix de l'étudiant sera clairement énoncé par l'étudiant sur le formulaire de demande du statut RSE.

Les calendriers d'examens sont accessibles et consultables via le site internet de l'université et l'environnement numérique de travail. Ces calendriers valent convocation aux épreuves pour les étudiants. Cependant, les étudiants bénéficiaires du RSE doivent être avertis par mail (adresse fournie par l'université) de la publication de ces calendriers.

Chaque formation est tenue d'indiquer dans le descriptif de ses modalités de contrôle des connaissances, les aménagements d'études et d'examens proposés dans la filière.

Calendrier universitaire 2017/2018

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 4 au 8 septembre 2017
Réunions d'information propres au département d'Espagnol	Jeudi 07 septembre 2017
1^{er} semestre	
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 11 septembre 2017
Début des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre (L2-L3)	Semaine du 18 septembre 2017
Pause pédagogique	Du 30 octobre au 03 novembre 2017
Stage d'observation et de pratique accompagnée Master MEEF 1	Du 06/11/17 au 17/11/17
Journée Insertion Professionnelle	Jeudi 16 novembre 2017
Examen des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre	Jeudi 7 décembre 2017
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018
Examens du 1 ^{er} semestre	Du 18 décembre 2017 au 22 décembre 2017 8 au 12 janvier 2018 inclus (sauf L3 LEA)
2^{ème} semestre	
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 15 janvier 2018
Stage d'observation et de pratique accompagnée Master MEEF 1	Du 09/04 au 20/04/18
Début des UE d'ouverture du 2 ^{ème} semestre (L1-L2-L3)	Semaine du 22 janvier 2018
Pause pédagogique	Du 26 février au 2 mars 2018
Vacances de printemps	Du Jeudi 23 avril 2018 au 4 mai 2018
Examen des UE d'ouverture du 2 ^{ème} semestre	Semaine du 16 avril 2018
Examens du 2 nd semestre	Du 14 au 25 mai 2018
Rattrapage	
Examens de 2 ^{ème} session semestres 1 & 2	Semaine du 18 juin 2018

La aventura
de ser
DOCENTE



Mafalda



Site Tanneurs

l'Université de Tours

UFR Lettres et Langues

3 rue des Tanneurs - BP 4103

37041 Tours Cedex 01

Tel : 02 47 36 65 35